

COMPOSTS Organiques



Physio-Green.41

Fournisseur : Albers KVK Landhorst

Référence : OPG41- 50/50

UTILISABLE EN UAB

Conforme à la législation CE/article 1069/2009

Composition : 50 % Fientes de poules / Fumiers de poulets
50 % Lisier de porcs
Garanti sans digestat

50 %



HYGÉNISATION : Conforme à la réglementation CE article 1069/2009

VALEURS indicatives :

En % de la MB	MS	45-50
	MO	32 - 36 %
	N	17-20
	P ₂ O ₅	18-20
	K ₂ O	14-15

NORME:

conforme à la norme NF U 44051

AMENDEMENT ORGANIQUE

STOCKAGE:

Plateforme en bout de champ.

Livraison : camion complet fond mouvant de 29 à 30 tonnes

EPANDAGE:

Se référer au règlement sanitaire départemental de votre secteur. Épandeur compost à plateaux.

UTILISATION:

Uniquement destiné à un usage professionnel :

fertilisation des grandes cultures COLZA-MAÏS-BETTERAVES-PDT: 3 à 4 tonnes par ha.

Convention de suivi du compost.

Dans l'intérêt de tous et en gardant nos objectifs de qualité optimum de nos produits, en cas d'analyse du compost réalisé par le destinataire final, toute réclamation pourra être justifiée si :

- 1) Le Producteur du compost ou son représentant est présent lors du prélèvement.
- 2) Les prélèvements doivent être fait après la livraison sans aller au-delà de 15 jours.
- 3) Les échantillons devront être analysés par un laboratoire agréé COFRAC.

En cas de réclamation, et en dehors de ces précédentes considérations, le composteur considérera que le client a accepté ce compost en l'état.

50 %

